

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## À Travers Nos Régions NYANGA : LA HAUTE-BANIO DOTÉE DE PLUSIEURS INFRASTRUCTURES MODERNES



Photo : H.N.M

**DANS** le cadre du fonds de développement des communautés locales (FDCL), le département de la Haute-Banio vient d'être doté de plusieurs infrastructures modernes. La commune de Ndindi et les villages Kala Boboté, Tchianzi et Yoyo viennent de bénéficier de 200 lampadaires solaires et de la construction d'un ponton moderne, d'une infirmerie et des logements des enseignants. Le tout pour un montant estimé à 600 millions de FCFA. Le FDCL est un projet financé par l'État gabonais et Maurel & Prom dans cette partie du pays. Les réalisations citées concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. "Au nom des populations de la Haute-Banio, je tiens à remercier le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, pour sa politique concourant au bien-être de ses compatriotes", a déclaré le représentant des communautés de la Haute-Banio, Wilfried Anicet Mavoungou. Pour rappel, le FDCL fait partie des fonds de concours dans le secteur pétrolier. Il est défini dans la loi 002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République gabonaise. Depuis son arrivée à la tête du ministère du Pétrole, Vincent de Paul Massassa a mis en œuvre une stratégie visant à redonner au FDCL son sens. Conformément aux instructions du chef de l'État.

## LEBAMBA : LES BUDGETS 2023 DE LA MAIRIE ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOTÉS



Photo : Aymard Mambela

**LES** conseillers municipaux de la commune de Lebamba, et ceux du Conseil départemental de la Louetsi-Wano étaient réunis en fin de semaine écoulée pour examiner et voter les budgets primitifs de leurs institutions respectives pour l'exercice 2023. Celui de la mairie de Lebamba s'élève 257 millions 252 mille 360 F CFA. Soit une nette augmentation par rapport au budget de 2022 en cours, qui s'élève à 198 millions 965 mille 182 F. Celui du Conseil départemental lui, a été fixé à 130 millions 535 mille 825 F contre 121 millions 169 mille 808 F. Les travaux étaient présidés respectivement par le maire, Julien Pandy Missengue, et le président du CDLW, Gervais Boundzanga. En présence du préfet Euloge Parfait Mombo Moukaga qui a ouvert lesdits travaux. Les deux budgets, après un examen minutieux, ont été votés par acclamation. Donnant ainsi un nouveau quitus aux responsables de ces deux collectivités locales de poursuivre leurs visions de développement de Lebamba et de la Louetsi-Wano.

H.N.M & MAMBELA

## Port-Gentil : le budget primitif du Conseil municipal estimé à plus de 12 milliards



Photo : NGUIMBI Juile

**Les conseillers municipaux de Port-Gentil votant le budget 2023.**

**René AKONE DZOPE**  
Port-Gentil/Gabon

**L**E budget primitif exercice 2023 de la commune de Port-Gentil a été adopté vendredi dernier. C'était par une écrasante majorité des conseillers municipaux réunis en session ordinaire dans la salle polyvalente de la foire municipale Pierre-Louis Agondjo-Okawe.

Après examen, ledit budget a été arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de 12 milliards 025 millions 584 mille 429 F CFA. Soit une légère

hausse de 6,46 % représentant la bagatelle somme de 809 millions 426 mille 485 F par rapport à l'exercice 2022. Ce budget, a-t-on appris, prend en compte les éléments budgétaires que sont les ristournes (6 milliards 120 millions 584 mille 489 F), les recettes propres (4 milliards 026 millions 405 mille F), le prélèvement sur le résultat (1 milliard) et les subventions de fonctionnement reçues de 878 millions 595 mille F.

En présence de la préfète du département de Bendjé, Marie-Eugénie Caroline Kamara qui a ouvert les travaux de ladite session ordinaire en lieu et place

du gouverneur empêché, le président du bureau du Conseil municipal de Port-Gentil, Gabriel Tchango, a déclaré que le budget voté est en deçà de celui escompté. Qu'à cela ne tienne, il a promis de faire de son mieux pour que celui-ci serve, autant que faire se peut, au développement de Port-Gentil et au bien-être de ses administrés.

Parmi les délibérations adoptées, figure celle autorisant le maire à signer des conventions avec des sociétés pour la collecte, l'évacuation et le traitement des résidus ou ordures dans la commune de Port-Gentil.

## Lambaréné : le budget du Conseil départemental en hausse de plus de 46 millions

**G.R.M**  
Lambaréné/Gabon

**L**ES conseillers départementaux de l'Ogooué et des Lacs (Moyen-Ogooué), ont examiné et adopté, vendredi dernier, le budget primitif de leur institution pour l'année 2023.

Le gouverneur du Moyen-Ogooué, Barnabé Mbangalivoua, a ouvert les travaux de ladite session ordinaire, au cours de laquelle le montant du budget a été arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de 272 millions 319 mille 151 francs CFA. Soit une petite hausse de 46 millions 414 mille 729 francs par rapport à celui de 2022 en cours qui est de 225 millions 904 mille 422 francs. Le budget ainsi voté devrait permettre un certain nombre de réalisations d'ordre économique et social. C'est ce qui ressort de cette session ordinaire, consacrée exclusivement à l'analyse et à l'adoption du budget du conseil



Photo : GRM

**Les conseillers de l'Ogooué et des Lacs lors de la session ordinaire.**

départemental de l'Ogooué et des Lacs, exercice 2023. La présidente dudit Conseil, Yvette Liliane Retouano et les 31 conseillers départementaux se sont donc mis d'accord sur la construction du marché du district de Makouké, et bien d'autres projets.

Le gouverneur a conseillé de "faire le point des réalisations depuis le début du mandat qui tire à sa fin,

pour voir ce qu'il y a lieu de faire d'ici les élections locales de 2023". Sur ce, le bureau du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs a promis de poursuivre son élan, en agissant toujours en faveur de leur circonscription et de leurs administrés.

Invité, le maire de Lambaréné, Jean-Justin Maury Ngowemandji, avait assisté auxdits travaux.